F.A.Q. EN VRAC du vaccinateur
Foire aux questions
Bulletin de santé publique - région des Laurentides
Volume 17, numéro 1
Février 2026

Sujet de l'heure :

SÉROLOGIES DANS LE CADRE DE LA VACCINATION

Nous abordons les diverses situations pour lesquelles on pense faire des sérologies en lien avec le statut vaccinal.

Question :

Dans le contexte de la vaccination, quelles sérologies pré ou post-vaccination sont autorisées pour les infirmières vaccinatrices?

Réponse :

Voici le tableau du PIQ de la section « responsabilités professionnelles et légales » qui encadre le tout.

Tests de laboratoire pouvant être effectués par les infirmières avant ou après la vaccination

Maladie	Sérologie avant la vaccination	Sérologie après la vaccination	Test de laboratoire requis	Personne considérée comme protégée
Varicelle	Si indiqué	Non	Recherche des anticorps contre la varicelle	Présence d'anticorps contre la varicelle
Hépatite A	Si indiqué	Non	Recherche des anticorps contre l'hépatite A	Présence d'anticorps contre l'hépatite A
Hépatite B	Si indiqué	Si indiqué	Dosage des anti-HBs	Anti-HBs ≥ 10 UI/I
Rage	Non	Si indiqué	Dosage des anticorps contre la rage	Anticorps ≥ 0,5 UI/ml

D'autres tests de laboratoire peuvent être effectués par les infirmières; toutefois, seuls les tests en lien avec les maladies évitables par la vaccination sont présentés dans le PIQ.

Il faut bien remarquer la mention : « si indiqué » ! Or, les situations où c'est indiqué sont plutôt rares ! La détection systématique des anticorps pré ou post-vaccination n'est généralement pas recommandée chez les individus immunocompétents. **Une série vaccinale complète, conforme à l'âge, est considérée suffisante pour assurer une immunité adéquate et considérer la personne protégée.**

Vous avez des questions en immunisation ou voulez recevoir ce bulletin par courriel, veuillez contacter accueil.immunisation.dspub.cissslau@ssss.gouv.qc.ca.

Ce « FAQ en Vrac » fait suite à des questions reçues à la Direction de santé publique de la part de vaccinateurs de la région. Faites-nous part de vos interrogations !

F.A.Q. EN VRAC du vaccinateur
Foire aux questions

Volume 17, numéro 1
Février 2026

Allons-y au cas par cas dans l'ordre du tableau, et nous terminerons par des questions sur le vaccin RRO et des questions diverses.

VARICELLE

Rappelons les critères de protection pour la varicelle :

Sont considérées comme protégées contre la varicelle :

- Les personnes ayant une histoire antérieure de varicelle à partir de l'âge de 1 an ou de zona quel que soit l'âge;
- Les personnes ayant une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la varicelle;
- Les personnes ayant la preuve écrite qu'elles ont reçu le nombre requis de doses de vaccin contre la varicelle selon l'âge, même en présence d'une sérologie négative.

Question :

Quelles situations justifient l'indication d'une sérologie varicelle AVANT la vaccination?

Réponse :

Elle est indiquée pour les personnes non vaccinées âgées entre 13 et 49 ans qui ont une histoire négative ou douteuse de varicelle. Elles auront souvent une sérologie positive qui évitera d'administrer deux doses de vaccin. Toutefois, lors de la mise à jour de la vaccination des élèves du secondaire, il peut être plus profitable d'offrir le vaccin que d'effectuer la recherche sérologique d'anticorps avant la vaccination. Chez les enfants de moins de 13 ans, une seule dose de vaccin sera administrée plutôt qu'une recherche sérologique. Chez les personnes de 50 ans et plus, la recherche sérologique d'anticorps n'est pas indiquée, car la presque totalité d'entre elles sont séropositives.

Question :

Chez les travailleurs de la santé, une sérologie varicelle est-elle recommandée AVANT l'immunisation ?

Réponse :

Non, sauf si la situation est celle décrite au début de la réponse précédente.

Question :

Une sérologie APRÈS la vaccination varicelle est-elle indiquée, et dans quels cas particuliers ?

Réponse :

Jamais ! La recherche sérologique d'anticorps après la vaccination n'est pas recommandée étant donné le taux élevé de séroconversion après l'administration du vaccin Var. De plus, les méthodes de détection commercialisées se révèlent peu sensibles dans ce contexte et, par conséquent, peu utiles.

Suite ...

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

Par Jean-Luc Grenier avec l'aide de :
L'équipe en immunisation
Caroline Boisvert, Marilou Howison, Amélie Lajoie, Karen Unger, Marjolaine Brideau et Marie-Claudine Niyokwizera.

Le bulletin FAQ en Vrac du vaccinateur est disponible sur demande auprès de :
accueil.immunisation.dspub.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

HÉPATITE A

Question :

Quand une sérologie anti-VHA est-elle indiquée AVANT la vaccination ?

Réponse :

La recherche sérologique d'anticorps pourrait être envisagée chez les personnes ayant couru un grand risque d'infection par le VHA dans le passé (ex. : adulte né dans un pays où l'hépatite A est endémique, personne née avant 1945). Mais la recherche sérologique ne devrait pas retarder la vaccination lorsqu'une exposition est prévisible (il est préférable de vacciner).

Question :

Quels groupes à risque nécessitent une confirmation sérologique AVANT l'administration du vaccin VHA ?

Réponse :

Aucun.

Question :

Dans quels cas une sérologie APRÈS le vaccin anti-VHA est-elle pertinente ?

Réponse :

Jamais. La détection des anticorps après la vaccination n'est pas recommandée en raison du taux élevé de séroconversion après l'administration du vaccin HA.

Question :

Quels groupes à risque nécessitent une confirmation sérologique APRÈS vaccination contre l'hépatite A ?

Réponse :

Aucun.

Suite ...

F.A.Q. EN VRAC du vaccinateur
Foire aux questions
Bulletin de santé publique - région des Laurentides

HÉPATITE B

Question :

Dans quels cas une sérologie anti-HBs doit-elle être réalisée AVANT la vaccination contre l'hépatite B ?

Réponse :

Il n'y a jamais NÉCESSITÉ de la réaliser. La détection systématique des anti-HBs avant la vaccination n'est pas recommandée. Les réactions défavorables ne sont pas plus importantes lorsque le vaccin est administré à des personnes immunes.

La recherche sérologique d'anti-HBs pourrait être envisagée chez les personnes ayant couru un grand risque d'infection par le VHB dans le passé. Un dépistage de l'hépatite B serait aussi indiqué pour ces personnes.

Question :

Quels tests sérologiques sont recommandés AVANT la vaccination chez une personne à risque d'exposition à l'hépatite B (ex. : HBsAg, anti-HBc, anti-HBs) ?

Réponse :

Aucun. Si une personne présente une indication, on la vaccine.

Question :

Une sérologie pré-vaccinale est-elle nécessaire chez les enfants ou adolescents sans facteurs de risque ?

Réponse :

Non, ni même chez ceux AVEC facteurs de risque.

Question :

Un stagiaire ayant reçu toutes ses doses d'hépatite B dans l'enfance doit-il subir une sérologie anti-HBs avant son stage ?

Réponse :

Non. Une sérologie anti-HBs n'est pas indiquée. Les personnes vaccinées en bonne santé selon le calendrier recommandé sont présumées protégées. En cas de post-exposition, l'algorithme clinique PPE sera appliqué.

Suite ...

F.A.Q. EN VRAC du vaccinateur
Foire aux questions
Bulletin de santé publique - région des Laurentides

Question :

Pourquoi la détection systématique des anticorps anti-HBs n'est-elle pas recommandée chez les personnes en bonne santé après un calendrier vaccinal complet contre l'hépatite B, et sur quels fondements considère-t-on qu'elles sont adéquatement protégées ?

Réponse :

Elle n'est généralement pas recommandée chez les personnes en bonne santé, car les données scientifiques démontrent qu'un calendrier vaccinal complet suffit à induire une protection immunitaire durable. Après l'administration complète du schéma vaccinal approprié pour l'âge, ces individus sont considérés comme adéquatement protégés, sans qu'il soit nécessaire de vérifier leur taux d'anti-HBs. Les tests sérologiques post-vaccinaux sont plutôt réservés à des groupes particuliers, comme les personnes immunodéprimées, pour lesquelles la réponse vaccinale peut être moins prévisible, ou aux personnes connues comme exposées au VHB.

Question :

APRÈS la vaccination, pour qui une sérologie post-vaccinale pour l'hépatite B est-elle recommandée ?

Réponse :

La sérologie APRÈS le vaccin contre l'hépatite B n'est recommandée que pour certains groupes à risque ou pour lesquels la confirmation d'immunité est essentielle. En résumé, ce sont les personnes en post-exposition (ex. : agression sexuelle, nouveau-né de mère porteuse), les personnes courant un risque élevé dans le futur (ex. : partenaires de porteurs HB, travailleurs de la santé) et les personnes dont la réponse au vaccin peut être sous-optimale (ex. : personnes immunodéprimées). Référez-vous au PIQ : https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/hb-vaccin-contre-l-hepatite-b/#recherche-anticorps.

Question :

Quel est le moment optimal pour effectuer le dosage des anticorps anti-HBs lorsqu'une sérologie post-vaccinale est indiquée, et pourquoi cet intervalle est-il recommandé ?

Réponse :

Le dosage des anticorps anti-HBs doit être réalisé entre **1 et 2 mois après la fin de la série** vaccinale, et **au plus tard dans les 6 mois suivant la dernière dose**. Cet intervalle correspond au moment où la réponse immunitaire atteint son niveau maximal, permettant ainsi d'évaluer de manière fiable la production d'anticorps protecteurs. Au-delà de cette période, les titres d'anticorps peuvent diminuer naturellement, ce qui pourrait faussement laisser croire à une réponse vaccinale insuffisante.

Suite ...

Question :

Quel délai doit-on respecter pour effectuer une sérologie après l'administration du vaccin HB et des HBIg en situation de post-exposition ?

Réponse :

La sérologie doit être réalisée **au moins 6 mois après l'administration** des immunoglobulines anti-hépatite B (HBIg), afin d'éviter l'interférence des anticorps passifs sur l'interprétation du résultat (trop tôt, les Ac seront positifs parce qu'on en a administré et ça pourrait laisser croire à tort que la personne a répondu au vaccin).

Question :

Comment interpréter les résultats de la sérologie HB ?

Réponse :

Voir la section HB du PIQ, et / ou l'outil en ligne « Aide à la décision » : https://msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/accueil.php?situation=sero-hb

Question :

Une personne vaccinée antérieurement adéquatement contre HB en immunocompétence a subi une sérologie (sans indication du PIQ) qui s'avère négative. Que doit-on faire avec ce résultat ?

Réponse :

La personne **adéquatement vaccinée en immunocompétence est considérée protégée** même si une sérologie tardive s'avère négative. Plus de 6 mois après une dernière dose de la série vaccinale HB, il est habituel que la sérologie soit négative même si une réponse positive au vaccin a eu lieu lors de la vaccination. Par conséquent, lorsqu'il n'y a pas d'indication selon le PIQ de faire cette sérologie, on peut en ignorer le résultat. S'il y a indication, procéder alors avec les recommandations du PIQ : https://msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/accueil.php?situation=sero-hb

Suite ...

RAGE

Question :

Quels tests sérologiques sont requis AVANT une vaccination préexposition contre la rage ?

Réponse :

Aucun, quelle que soit l'indication.

Question :

Dans quels contextes une sérologie APRÈS le vaccin contre la rage est-elle indiquée ?

Réponse :

Chez les personnes immunodéprimées, chez les personnes qui courent un risque persistant d'exposition occulte (ex. : vétérinaire en région endémique), chez les personnes qui manipulent le virus vivant.

Dans tous les cas, si le titre d'anticorps est inférieur à 0,5 UI/ml, administrer 1 dose additionnelle de vaccin par voie IM ou 1 dose additionnelle de vaccin par voie ID.

Question :

Quel est le seuil sérologique minimal considéré protecteur après vaccination contre la rage ?

Réponse :

0,5 UI/ml.

Suite ...

F.A.Q. EN VRAC du vaccinateur
Foire aux questions
Bulletin de santé publique - région des Laurentides

RRO avant la vaccination

Question :

Dans quelles situations une sérologie ROUGEOLE est-elle indiquée AVANT l'administration du vaccin RRO ?

Réponse :

Jamais; quelqu'un qui n'a pas reçu ses 2 doses de vaccin contre la rougeole se verra offrir de compléter la vaccination, sauf si elle présente une contre-indication à la vaccination.

Question :

Quels groupes nécessitent une sérologie RUBÉOLE AVANT la vaccination (ex.: femmes en âge de procréer) ?

Réponse :

Aucun; une personne n'ayant pas de preuve de protection contre la rubéole se verra offrir une dose de RRO, sauf si elle présente une contre-indication à la vaccination.

Question :

Une sérologie OREILLONS est-elle pertinente AVANT la vaccination RRO, si oui, dans quel contexte ?

Réponse :

Jamais; une personne n'ayant pas de preuve de protection contre les oreillons se verra offrir une dose de RRO.

RRO après la vaccination

Question :

Une sérologie ROUGEOLE est-elle indiquée chez une personne ayant reçu deux doses documentées du vaccin RRO ?

Réponse :

Non. Une sérologie rougeole n'est pas recommandée. Deux doses valides de vaccin RRO constituent une preuve de protection. La sérologie est inutile.

Suite ...

Question :

Quels groupes nécessitent une confirmation sérologique post-vaccinale pour la RUBÉOLE ?

Réponse :

Aucun.

Question :

Une femme enceinte séronégative pour la rubéole reçoit son vaccin RRO après l'accouchement, comme il se doit. Lors de la grossesse suivante, sa sérologie rubéole, faite de routine dans son bilan de grossesse, revient encore négative. Doit-on la revacciner ?

Réponse :

Non. Malgré la sérologie négative, la preuve vaccinale reste valide. Les personnes ayant une preuve écrite qu'elles ont reçu une dose de vaccin contre la rubéole, même en présence d'une sérologie négative, sont considérées protégées.

QUESTIONS DIVERSES

Immunodépression

Question :

Quels tests sérologiques doivent être envisagés avant la vaccination chez une personne immunodéprimée (VIH, CD4, hépatites, etc.) ?

Réponse :

Aucune sérologie n'est nécessaire. Cependant, on n'administrera pas de vaccins vivants aux personnes immunodéprimées.

Question :

Quels vaccins nécessitent une évaluation sérologique préalable chez les patients recevant des traitements immunosuppresseurs ?

Réponse :

Aucun.

Suite ...

Question :

Dans quelle situation une sérologie est-elle préférable à une revaccination en cas de carnet vaccinal incomplet ?

Réponse :

Jamais

Question :

Quels critères permettent d'accepter une preuve sérologique comme équivalente à une vaccination ou une preuve de protection ?

Réponse :

Pour la varicelle et l'hépatite A : présence d'anticorps; Pour l'hépatite B : >= 10 UI/L; Pour la rage >= 5 UI/ml ; Pour la rubéole : >= 10 UI/ml.

À noter que ces valeurs doivent être saisies au registre de vaccination comme preuve d'immunité / exemption. Ceci évitera des prévisions vaccinales erronées et permettra de générer des couvertures vaccinales plus justes.

Question :

En l'absence de preuves vaccinales, dans quels cas une sérologie est-elle utile ?

Réponse :

Jamais. en l'absence de preuves vaccinales, on vaccine.

Question :

Quels tests sérologiques peuvent confirmer l'immunité chez une personne vaccinée à l'étranger ?

Réponse :

Aucun. En l'absence de preuve vaccinale, on vaccine. En présence de vaccins documentés, on accepte les vaccins administrés à l'étranger comme valides.